

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt

Le 23 septembre 2020 à 18h30

Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni à la Maison des Associations de MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de
Monsieur Alain MARTIN, Président de séance

Etaient présents :

. Les membres titulaires, ci-après (31):

Guy JOLIVET – Philippe GESSEN – Alain MARTIN
Jean-Pierre MONCHER – Josiane GIRAUD
Éric GROS
Thierry VACHER
Daniel PABIOU
Jean-Paul LYONNET – Christian BONNEFOY – Laurent CAPPY – Calogero GIUNTA – Anne
MANGIARACINA
Bernard BARRY – Yves BRAYE – Didier ROUCHOUSE –
Patrick RIFFARD – Michel CONVERS
Jean-Paul CELLE
Michel MONDON
Pascal MEILLER
Eric DUBOUCHET
Karine LARDON
Anthony MOUNIER – Justine ROUX
Thierry BENEVENT
Alain FOURNIER – Jean-Paul AULAGNIER
Pierre LIOGIER – Evelyne BAYET – Nathalie ARSAC-DELAIGUE

Etaient absents excusés (4):

Anne DEFOUR
Dominique FREYSSINET
Christian GIBERT
Pierre MOREL

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL



N° 2020.09.16

Objet : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres du SYMPTTOM.

RAPPORT DU PRESIDENT :

Chers collègues,

Monsieur le Président rappelle que conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du CGCT et de l'Article 101.3° de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, lorsqu'il s'agit d'un syndicat mixte, cette instance est composée par le Président de cet établissement et un nombre de membres égal à celui prévu pour la composition de la commission de la collectivité au nombre d'habitants le plus élevé, élus en son sein, par l'assemblée délibérante du syndicat.

En conséquence, la composition de la commission d'appel d'offres sera identique à celle prévue pour une commune de plus de 3 500 habitants et plus.

Elle sera de ce fait constituée par :

- le Président du SYMPTTOM : Président de la commission d'appel d'offres
- cinq membres du comité syndical, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires. L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel.

Il est proposé que les 5 membres titulaires soient membres du bureau du Comité Syndical.

Considérant la nécessité de constituer, dès à présent, la commission d'appel d'offres qui sera plus généralement appelée à intervenir dans le cadre de l'activité du syndicat, je vous invite à :

- **Élire** les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants habilités à faire partie de cette instance,
- **Me donner tous pouvoirs** pour l'exécution des présentes dispositions.

Cinq candidatures se sont proposées

- en qualité de délégués titulaires :

- M. Jean-Paul LYONNET
- M. Éric DUBOUCHET
- M. Yves BRAYE
- Mme Evelyne BAILLET
- M. Laurent CAPPY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

(N° 2020.09.16 suite)

- En qualité de délégués suppléants :

- M. Philippe GESSEN
- M. Pascal MEILLER
- M. Alain FOURNIER
- M. Pierre LIOGIER
- M. Jean-Pierre MONCHER

Eu égard à l'exposé ci-avant énoncé,

Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité sur 31 votants,

- **DECIDE** de procéder conformément aux dispositions légales en vigueur à la désignation des membres du comité syndical habilités à siéger au sein de la commission d'appel d'offres ;
- **ELIT**, par 31 voix POUR, pour faire partie de cette commission d'appel d'offres :

Président : M. Jean-Paul LYONNET, Président du S.Y.M.P.T.T.O.M.

Membres titulaires :

- M. Éric DUBOUCHET
- M. Yves BRAYE
- Mme Evelyne BAILLET
- M. Laurent CAPPY

Membres suppléants (dans l'ordre de l'élection) :

- M. Philippe GESSEN
- M. Pascal MEILLER
- M. Alain FOURNIER
- M. Pierre LIOGIER
- M. Jean-Pierre MONCHER

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

(N° 2020.09.16 suite)

- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour veiller à l'exécution des présentes dispositions.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Fait et délibéré

À MONISTROL sur LOIRE

Le 23 septembre 2020

Le Président,

Jean-Paul LYONNET

S.Y.M.P.T.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57